

■ CAYEUX-SUR-MER

## AMENAGEMENT. Début des travaux du Boulevard maritime en septembre

Lors du conseil municipal du 29 juin, Jean-Paul Leconte, édile de Cayeux-sur-Mer, a annoncé le lancement des gros travaux de réaménagement du boulevard maritime.

« Il faut y aller ! » Lors de ce conseil municipal, Jean-Paul Leconte n'a pas caché son empressement de voir débiter les travaux de réaménagement du boulevard maritime. C'est donc avec satisfaction que l'édile a annoncé que ceux-ci démarraient dès le mois de septembre, avec le remplacement de l'éclairage public ainsi que l'enfouissement des réseaux électriques, sur le boulevard mais aussi dans les rues voisines.

Cette première salve d'aménagements, qui fait l'objet d'une convention avec la Fédération Départementale de l'Énergie, coûtera à la municipalité la somme d'environ 245 000 € et devrait durer jusqu'en juin 2022.

C'est du moins le planning espéré par le maire, qui ne veut pas en rester là : « Nous enchaînerons directement avec les travaux d'assainissement, a-t-il indiqué. Il n'y a même pas de réseau fluvial sur le boulevard, c'est dire l'ampleur des travaux à mener. »

### Les habitants

#### impliqués

Si plusieurs chantiers vont donc être lancés dans les prochains mois, tout n'est pas encore acté, loin de là.

Concernant le plan de résilience, visant à protéger le futur boulevard des intempéries et des assauts de la mer, une étude a été lancée en fin d'année 2019 et a donné lieu à plusieurs propositions, dans lesquelles il va désormais falloir trancher. « Dans l'étude, le boulevard a été séparé en trois tranches, et pour chacune d'elles, nous avons trois propositions. Cela



Le boulevard maritime va connaître d'importants travaux dès le mois de septembre.

nous laisse neuf possibilités au total. »

Pour faire le tri dans toutes ces possibilités, l'édile veut faire appel aux usagers : « Je veux que tout le monde puisse donner son point de vue, que ce soit les habitants, les résidents secondaires ou les

estivants. Il faut que ce soit participatif. »

Des réunions publiques devraient donc se tenir courant août, pour présenter les futurs aménagements potentiels et laisser la possibilité à chacun de donner son avis.

Benoît Doyen